

# PROGRAMME



- 08 : 30** ● **ACCUEIL**
- 09 : 00** ● **Discours de Madame Olivia SABARD**, Doyenne de la faculté de Droit, Économie et Sciences sociales de l'Université de Tours  
**Discours de Madame Farida ARHAB-GIRARDIN**, co-responsable du Master Droit de la santé et Maître de conférence HDR en droit privé à l'Université de Tours.
- 09 : 30** ● **INTRODUCTION**  
Vue d'ensemble des dispositions relatives à la protection des données de santé et à l'intelligence artificielle.
- 10 : 00** ● **TABLE RONDE 1**  
**L'intelligence artificielle en santé : usages, avantages et cadre juridique.** Ce volet explore les applications de l'IA dans le secteur de la santé et examine comment les professionnels intègrent ces technologies dans leur pratique.
- 11 : 00** ● **PAUSE**
- 11 : 20** ● **TABLE RONDE 2**  
**Sécurité des données de santé et intelligence artificielle : enjeux et cadre réglementaire.** Ce thème aborde les conditions d'utilisation des données de santé en mettant l'accent sur l'anonymisation, la pseudonymisation et les outils de protection. Il examine le rôle de la CNIL, mais aussi l'articulation entre le RGPD, la certification HDS et les normes de l'ANS.
- 12 : 30** ● **PAUSE DÉJEUNER**
- 14 : 00** ● **TABLE RONDE 3**  
**L'impact et l'utilisation de l'IA sur la relation de soins.** Ce thème explore l'intégration de l'IA en santé et ses effets sur la relation médecin-patient, entre complémentarité et risque de distanciation. Il examine les perceptions des professionnels et des patients, les implications sur les droits fondamentaux (information, consentement), et les responsabilités en cas d'erreurs.
- 15 : 30** ● **PAUSE**
- 16 : 00** ● **TABLE RONDE 4**  
**Les perspectives de l'IA au sein de notre système de santé.** Cette réflexion analyse l'impact de l'IA sur la formation des professionnels de santé et leur collaboration avec ces technologies. Elle aborde les implications pour le futur du système de santé, l'articulation entre RGPD et règlement IA, ainsi que les enjeux liés au coût et au financement de l'intégration de ces systèmes dans les soins
- 17 : 30** ● **DISCOURS DE CLÔTURE - COCKTAIL**